

COMMUNE DE VAUREAL

ARRETE N° 67/2026/URBA

NOMENCLATURE ACTES :

8.3 Voirie

**ARRETE PERMANENT
CREATION DE NUMERO POSTAL
100 RUE NATIONALE**

Le Maire de la Commune de Vauréal,

VU l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales permettant au Maire de déléguer une partie de ses fonctions à un de ses adjoints, dans un souci de bonne administration,

VU l'arrêté n° 200/2023/AG du 07/10/2023 donnant délégation de signature en direction du Conseiller municipal Monsieur Michel JUMELET en matière d'urbanisme réglementaire,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2213-28 relatif aux opérations de numérotage,

VU la demande du propriétaire du bâti cadastré AE 145 d'avoir un adressage pour ce bien,

CONSIDERANT la nécessité d'attribuer un numéro postal pour ce bâti,

A R R E T E

ARTICLE 1 : Il est précédé par la commune à un numérotage supplémentaire sur rue Nationale, en attribuant le numéro **100 rue Nationale**, conformément aux plans annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les frais de pose, d'entretien et de renouvellement de la plaque seront à la charge des propriétaires qui devront veiller à ce que le numéro inscrit soit en permanence net et lisible.

ARTICLE 3 : Aucun autre numérotage n'est admis que celui prévu au plan annexé au présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire par voie postale et transmis pour suite à donner aux services du Cadastre et de la Direction de la Poste.

ARTICLE 5 : Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vauréal, le 4 mars 2026,

Pour le Maire de Vauréal,
Par délégation,

Le Conseiller Municipal délégué
chargé de l'urbanisme.

Michel JUMELET



PJ : plan de situation et plan de numérotage

Date exécutoire :
...06 MARS 2026...

Date de notification :
...06 MARS 2026...

Date de mise en ligne :
...06 MARS 2026...

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir.

Commune :
VAUREAL

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 03/03/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

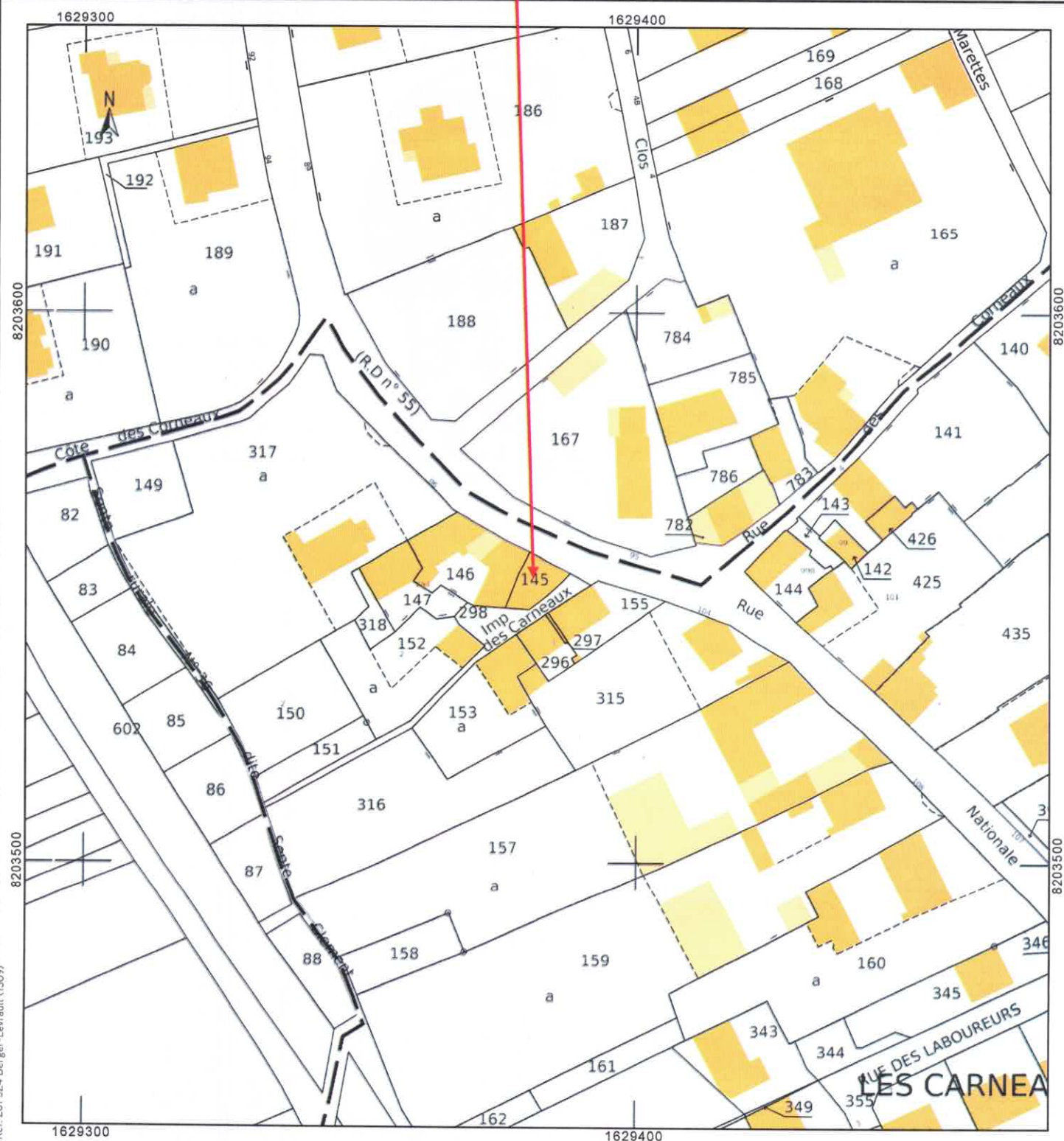
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Accuse de réception en préfecture
095-219506375-207630434-2076-188A-AR
Date de télétransmission : 06/03/2026
Date de réception : 06/03/2026

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Parcelle AE 145 : 100 rue Nationale



Département :
VAL D OISE

Commune :
VAUREAL

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 03/03/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
095-219506375-20260904-62-4025-URBA-UR
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES
IMPÔTS
Date de télétransmission : 06/03/2026
Date de réception : 06/03/2026
FONCIERS DU VAL D'OISE CENTRE
DES FINANCES PUBLIQUES 95093
95093 CERGY PONTOISE CEDEX
tél. 01.30.75.72.00 -fax
sdif.val-doise@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

